



Direction de la communication

Tél. : 05 59 46 60 40

Courriel : communication@bayonne.fr

Le 28 mai 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

FÊTE DU VELO

La balade des deux rivières

La Ville de Bayonne se mobilise depuis longtemps pour encourager l'usage du vélo. Système de prêt entièrement gratuit, mise en place de pistes et de double sens cyclables, parkings... Le 2 juin prochain, à l'occasion de la Fête nationale du vélo, la Ville invite tous les amateurs de bicyclette à la "Balade des deux rivières", une promenade ponctuée d'étapes conviviales.

En écho à cette manifestation, une exposition sur le vélo à Bayonne est installée à partir du 28 mai place de la Liberté : plusieurs thèmes sont abordés, de la présentation des équipements et du prêt de vélos gratuit aux pistes cyclables, en passant par les bienfaits de la pratique du vélo sur la santé ou la découverte du chemin de halage de la Nive et de ses "trésors".

Le départ de la Balade des deux rivières se fera depuis la passerelle du Pont Blanc à la Floride, au "fil de l'eau", entre 10h et 11h. Un plan du parcours sera remis sur place aux participants. Les sacs à dos et les pique-niques pourront être laissés au véhicule de l'organisation. La promenade prendra la direction des remparts et de la place des Basques où attendra une halte gourmande avec ravitaillement et danses basques. Après la traversée de l'Adour, la balade longera le quai de Lesseps pour rejoindre la rue Sainte-Catherine, deuxième étape surprise autour du thème du vélo. Nouveau franchissement de l'Adour par le pont Saint-Esprit, direction les allées Boufflers, la rue Ravignan, vers la porte de Mousserolles où une pause culturelle et sportive sera proposée. Quelques passages inédits de découverte à travers les douves de la citadelle viendront pimenter le parcours, qui arrivera à la plaine d'Ansot. Il sera temps de se reposer en pleine nature et de savourer un pique-nique bien mérité. Contes musicaux, jeux de piste et autres animations ludiques agrémenteront l'après-midi à Ansot.

La promenade du 2 juin se fait sous la responsabilité de chaque participant ; Aucune modification particulière de la circulation n'est prévue pour ce circuit ; des vélos oranges pourront être empruntés gratuitement au niveau du Pont Blanc (avec une pièce d'identité),

où une bourse aux vélos d'occasion permettra aussi de s'équiper ; le temps de la promenade est estimé à deux heures, arrêts compris ; le véhicule de l'organisation retrouvera les participants à Ansot pour le pique-nique ; les boissons du pique-nique sont offertes sur place.

Une visite patrimoniale en vélo est proposée par l'Office de tourisme. L'occasion de voir "plus" et autrement la ville. Des guides de Bayonne spécial "cyclistes" existent. Ils sont disponibles à l'Office de tourisme et dans des lieux d'accueil municipaux (Hall Cassin, CCAS,...).